

En quête de proverbes

Cécile Leguy



Éditeur
INALCO

Édition électronique

URL : <http://clo.revues.org/97>

DOI : 10.4000/clo.97

ISSN : 2266-1816

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 59-81

ISBN : 978-2-85831-181-1

ISSN : 0396-891X

Référence électronique

Cécile Leguy, « En quête de proverbes », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 63-64 | 2008, mis en ligne le 21 décembre 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://clo.revues.org/97> ; DOI : 10.4000/clo.97

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.



Cahiers de littérature orale est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

En quête de proverbes

Cécile Leguy

- 1 Parmi les modalités d'expression de la littérature orale, les proverbes ont depuis longtemps interpellé les intellectuels, notamment en tant que véhicules de la « pensée savante » populaire, d'une certaine sagesse. Ainsi, le recueil de proverbes¹ se confond-il avec l'invention de l'écriture, l'exercice consistant à consigner des proverbes par écrit étant notable dès la plus lointaine antiquité, puisqu'on en trouve des listes chez les Akkadiens ou Suméro-Akkadiens² et chez les Égyptiens, dans les plus anciennes écritures connues à ce jour. Dans l'étymologie même du terme « parémie »³, tel qu'il nous vient du grec (παροιμία), l'esprit de collecte est inscrit dans la mesure où le mot παροιμία renverrait à παρα τους οἴμους, « le long des routes », en référence à ces expressions de sagesse proverbiales qui étaient gravées sur les bornes des routes de l'Attique afin que chaque promeneur puisse méditer en faisant moisson de bonnes paroles, ainsi que le rapportent certains penseurs de l'Antiquité (Ieraci-Bio, 1984).
- 2 La réflexion méthodologique sur la meilleure manière d'enquêter sur les proverbes et d'en recueillir ne semble cependant pas faire l'objet de débats depuis très longtemps. Des humanistes tels Érasme aux folkloristes des XIX^e et XX^e siècles, l'essentiel du travail du parémiologue réside, d'une part, dans la collection⁴ et, d'autre part, dans l'interprétation historique et sémantique des énoncés. La collection de « paroles de sagesse » semble plaire, non seulement aux penseurs ou aux scientifiques, mais aussi aux individus tout simplement en recherche de formules éclairantes pour leur vie. Ceux qui publient des recueils de proverbes ne le font pas forcément tous avec une finalité scientifique. De plus, le proverbe a retenu l'attention de chercheurs de disciplines diverses, aux objectifs parfois très différents. Cet éclectisme se retrouve dans l'hétérogénéité des nombreuses publications consacrées au genre. Du point de vue scientifique, le proverbe peut être approché par ses aspects formels (logiques ou linguistiques), littéraires, culturels, religieux ou encore cognitifs (Honeck, 1997). Cette diversité dans les approches se traduit par une grande diversité dans les méthodes, les questions d'ordre méthodologique se posant différemment selon ce qu'on y recherche. La plupart des études portant sur les corpus de proverbes écrits ne s'arrêtent pas à la question de la collecte : les proverbes

sont « déjà là », que l'on s'intéresse d'un point de vue littéraire aux proverbes cités ou créés par un auteur, par exemple, ou que l'on réfléchisse en sémanticien à l'aspect formel des énoncés (comme peuvent le faire en France des chercheurs comme Kleiber ou Anscombe). C'est en approchant le proverbe sous sa forme orale que s'impose le questionnement sur les modalités de la collecte et sur la validité de la démarche du chercheur en quête de proverbes.

- 3 Je ne traiterai pas ici des problèmes de définition⁵ du proverbe, mais me contenterai des questions relatives à l'enquête et aux méthodes de collecte de ce genre discursif. C'est plus précisément à l'enquête sur le proverbe en situation d'oralité en contexte africain⁶ que cet article sera consacré, mais les modalités de l'enquête ne devraient pas être très différentes ailleurs. La question du recueil sera dans un premier temps abordée, avant que soit exposée la nécessité de recueillir le proverbe dans ses usages. Les modalités d'une enquête en situation d'énonciation seront alors envisagées, ainsi que les implications qu'entraîne une telle position méthodologique. Enfin, seront émises quelques propositions de présentation pour l'édition d'un recueil de proverbes qui puisse répondre à la demande des usagers sans contredire les exigences scientifiques du chercheur.

Questionnement autour du recueil de proverbes

- 4 Nombre de recueils de proverbes paraissent sous la forme de listes, dans lesquelles les proverbes sont parfois classés par thèmes ou par ordre alphabétique, accompagnés généralement de quelques commentaires visant à expliquer les mots de l'énoncé. Telles ces cordes à proverbes auxquelles les maîtres kpèlè⁷ se réfèrent après en avoir collecté et intégré chaque élément, les collections de proverbes publiées se présentent ainsi souvent comme des sommes de sagesse à consulter, des guides de bonne conduite universels. L'intérêt de ces collections d'un point de vue comparatif est indéniable, et c'est pour cette raison que depuis les années 1960, de nombreux parémiologues se sont lancés dans un travail bibliographique à l'échelle internationale⁸. Dans une perspective diachronique, il est alors possible d'envisager les sources et emprunts probables à partir de la comparaison des corpus locaux. Il est possible également de s'engager dans une étude formelle et sémiotique générale, à la recherche de la structure universelle du proverbe, comme a pu le faire en son temps Grigorij Permyakov (1979). Le proverbe, défini comme genre « universel », semble ainsi pouvoir être isolé du langage lui-même, du fait d'une certaine autonomie sémantique d'une part, mais aussi parce qu'il dépasserait les contingences spatio-temporelles.
- 5 Pourtant, cette présentation des proverbes sous forme de collection, florilège, recueil n'est pas sans susciter le questionnement, ce que parfois soulignent les auteurs des recueils eux-mêmes, pas toujours satisfaits des options prises (par exemple, Bonnet, 1982, 31). Le recueil en effet soulève différents types de problèmes méthodologiques.
- 6 Le premier type de problème est celui du classement. Présenter un recueil suppose d'établir un ordre de présentation des énoncés, ordre qui doit avoir du sens par rapport au proverbe lui-même, mais aussi pour celui qui est invité à lire l'ensemble et à y trouver de l'intérêt. Ainsi, le type de classement qui a été le plus utilisé pour présenter les proverbes est le classement thématique, dont le recueil de proverbes peul d'Henri Gaden (1931) est un bon exemple. Gaden justifie son classement par l'attention aux locuteurs des proverbes⁹. Ce qu'il appelle le « sens intrinsèque » est bien souvent le thème abordé dans l'énoncé : ainsi, dans le chapitre premier rassemblant les proverbes consacrés aux

sentiments affectifs et à la famille, une rubrique intitulée « la femme » rassemble tous les proverbes mettant en scène ce personnage. Ce type de classement est problématique, notamment quand les entrées thématiques se déclinent selon des titres dont on peine à déterminer s'ils correspondent aux catégories des énonciateurs ou à celles du collecteur, par exemple, face à des notions telles que « l'avarice », « la prudence », « le bonheur », « la vanité », etc. La question se pose de manière plus cruciale encore en consultant les recueils, nombreux, faits par des missionnaires religieux ou des membres du clergé local¹⁰. De plus, dans le classement thématique persiste souvent une certaine confusion entre le thème abordé dans l'énoncé de manière explicite et la possibilité d'emploi du proverbe. Un proverbe classé dans la rubrique « ingratitude » l'est-il parce qu'on y parle d'ingratitude ou parce qu'on énoncera cette formule pour condamner l'ingratitude ?

- 7 Cette interrogation nous conduit à un autre type de questionnement impliqué par la présentation sous forme de recueil, celui portant sur la compréhension du proverbe. En effet, s'attacher au thème du proverbe, c'est bien souvent s'arrêter au sens littéral de celui-ci. Or, comme l'a bien montré Jean-Louis Siran (1987, 1993), comprendre la signification littérale d'un proverbe ne permet pas d'en saisir véritablement le sens. Certains auteurs de recueils se contentent ainsi de proposer, en commentaire des énoncés classés en fonction des thèmes abordés, des explications sur leur sens littéral qui se traduisent bien souvent par une sorte de paraphrase et ne nous permettent pas d'accéder au sens du proverbe (en rendant donc l'usage bien difficile). D'autres font l'effort de donner en sus des modalités de l'emploi de l'énoncé ; en ce cas, la pertinence du rassemblement d'énoncés touchant au même thème, d'un point de vue littéral, peut être interrogée face à l'hétérogénéité des utilisations possibles des différents énoncés regroupés sous un même thème (voir, par exemple, Diatta, 1998).
- 8 C'est par souci de meilleure compréhension du proverbe et de son fonctionnement dans le langage que Jean Cauvin a inauguré un type de classification fondé sur le fonctionnement des énoncés. Dans son étude sur les proverbes des Minyanka du Mali, il range les énoncés selon des typologies établies en fonction du rapport que la logique des images a avec la logique du discours dans le fonctionnement du proverbe « en acte ». Il met ainsi en valeur différents types de raisonnement et fait des proverbes qu'il étudie des faits particuliers de communication et de réflexion¹¹. Si l'étude de Cauvin (1980) permet d'aborder le proverbe dans sa véritable dimension, il n'en reste cependant pas moins vrai que le classement qu'il a adopté pour son corpus, avec pour but de comprendre « les mécanismes psycho-linguistiques par lesquels la société minyanka exprime son être-au-monde à travers les proverbes » (1980, 122), a l'inconvénient de s'en tenir à « la langue » et à la vision du monde qu'elle véhicule plus qu'à « la parole » ; c'est-à-dire à s'attacher au fonctionnement de la « structure mentale imageante » à l'œuvre dans la logique de la formulation du proverbe, en occultant l'aspect événementiel de l'émission proverbiale.
- 9 Un autre type de classement, penchant pour un certain arbitraire, opte par commodité pour l'ordre alphabétique des énoncés (par exemple, Bonnet, 1982, ou bien, de manière bien plus dommageable¹² encore, Ryckmans et Bakwa, 1992). Le classement alphabétique¹³ est peut-être le classement le mieux adapté au proverbe pour qui souhaite en proposer une sorte de dictionnaire, mais il a pour inconvénient majeur de laisser croire que les énoncés se formulent toujours de la même façon, qu'ils sont figés, alors que dans le discours quotidien on les voit s'adapter à la syntaxe du contexte, n'être énoncés qu'à moitié, intervenir allusivement sans être explicitement dits. La pratique du discours proverbial oblige à s'interroger sur la pertinence de ce type de classement (Leguy, 2005a).

- 10 On le voit, toute classification des proverbes présente des limites dans la mesure où un classement, qu'il soit morphologique, alphabétique ou thématique, met au premier plan les énoncés aux dépens de l'énonciation et occulte en cela la réalité du proverbe (Meschonnic, 1976). L'énoncé proverbial classé dans un recueil est ainsi saisi comme une formule figée ne faisant bien souvent référence qu'à la situation d'observation qui en a motivé la première énonciation, qu'à son sens littéral. Il devient alors une formule parfois poétique, mettant en relation des éléments, mais qui échappe à la dimension réellement proverbiale consistant à faire correspondre ces éléments à ceux relevés dans la situation vécue. En effet, la réalité même du proverbe met en valeur la non-pertinence de tout classement, d'un point de vue théorique. C'est la raison pour laquelle j'ai moi-même décidé de ne retenir aucun classement pour présenter les proverbes que j'ai collectés auprès des Bwa du Mali (Leguy, 2001), mais de considérer ces énoncés comme des actes de parole recueillis en tant qu'événements de l'interlocution et de les présenter comme tels. Cette position, mettant en cause la pertinence du recueil de proverbes en soi, est fondée sur la volonté de comprendre non seulement le proverbe en tant qu'acte de parole, mais aussi, dans une perspective pragmatique, le proverbe en tant qu'acteur dans la situation d'interlocution.
- 11 Enquêter sur les proverbes tels qu'ils s'actualisent dans la communication orale implique de ne pas les considérer simplement comme des textes de littérature orale, des éléments de la langue qu'on pourrait noter, classer, répertorier, trier même, mais plutôt comme des « actes de discours » (Meschonnic, 1976) à comprendre en relation avec le jeu social dans lequel ils s'inscrivent. Phénomènes de l'oralité, les proverbes supportent difficilement d'être épinglés en collection figée par l'écriture : il faut alors trouver le meilleur moyen de les présenter et, pour cela, élaborer des pratiques d'enquête qui ne soient pas conditionnées par cette volonté d'archivage ou de présentation écrite, mais qui *a contrario* s'appliquent à rendre compte du proverbe tel qu'il se présente dans ses usages.

Collecter le proverbe dans ses usages

- 12 Si les parémiologues se sont plus spécifiquement intéressés au départ à la définition, à l'origine, à la forme ou bien au contenu du proverbe (après la parution, en 1931, de l'ouvrage majeur d'Archer Taylor, 1985, qui a servi de guide pour de nombreux chercheurs à travers le monde), il est vite devenu évident que le proverbe devait être étudié dans ses usages, après la publication de l'article d'E. Ojo Arewa et Alan Dundes (1964) dans lequel ils affirment « Folklore is used primarily as a means of communication, and it is as communication that it needs to be studied » (*op. cit.*, 70). Dans cet article, Arewa et Dundes présentent une douzaine de proverbes afin de montrer combien les informations données sur leur contexte d'usage peuvent aider à en comprendre le sens. Les contextes d'usage donnés pour chaque énoncé sont cependant des notes explicatives sur la situation d'emploi possible du proverbe et non un contexte réel de recueil du proverbe. Pour autant, Arewa et Dundes entament une discussion sur les relations entre participants des échanges de proverbes (en particulier en fonction de leur âge) et invitent à ne pas négliger le contexte (au sens large) des textes de littérature orale¹⁴. En effet, c'est dans la manière dont il intervient dans le discours que le proverbe prend son sens et c'est ainsi qu'il doit être entendu, parce que c'est ainsi qu'il est véritablement « proverbe »¹⁵.
- 13 Parmi les usages avérés des énoncés proverbiaux, une mention particulière doit être faite aux fonctions éthiques et pédagogiques, fonctions reconnues depuis l'Antiquité qui sont

souvent à l'origine même de la collecte des parémies¹⁶. On trouve ainsi des commentaires dans les recueils de proverbes depuis l'Antiquité, même si c'est chez Érasme que le commentaire devient une pièce essentielle du recueil : il s'agit pour lui de proposer un enseignement humaniste (Balavoine, 1984). C'est en partie cet aspect pédagogique et éthique du proverbe qui a motivé nombre de missionnaires à collecter des proverbes auprès des gens qu'ils souhaitaient convertir et dont ils apprenaient les langues¹⁷. De nombreux recueils composés sur le continent africain l'ont été par des prêtres, des pasteurs ou encore des séminaristes dans le cadre de leur mémoire de fin d'études¹⁸. La sagesse proverbiale semble alors faire écho, dans une perspective non seulement philosophique, mais également théologique, aux préceptes religieux proposés par les missionnaires qui voient ainsi par le langage lui-même, dans ses usages ordinaires, un biais possible d'*inculturation* (selon le terme propre aux catholiques) ou de *contextualisation* (selon l'expression des protestants)¹⁹. Les formules proverbiales sont alors regardées comme des portes d'entrée vers une philosophie de la vie qui s'exprime au quotidien, dans une certaine évidence, qu'il est alors possible d'emprunter afin d'accéder aux « mentalités », aux « croyances » et aux principes endogènes. L'objectif n'est pas seulement pédagogique, il s'agit aussi, dans une optique missionnaire, de montrer le rapprochement possible entre croyances et pratiques « traditionnelles » et nouvelle foi proposée. Les proverbes, en tant que paroles de sagesse immémoriales, sont alors pris comme points d'ancrage pour asseoir des principes formulés dans un autre contexte, mais ayant vertu à s'exporter²⁰.

- 14 Mener une enquête sur les usages pédagogiques du proverbe suppose une attention aux moments propices à entendre des proverbes adressés en ce sens : notamment quand les plus âgés s'adressent à leurs cadets (sous la forme de discussion ou plus souvent, en contexte traditionnel, de récit de contes), ou dans les situations d'apprentissage (dans les rituels et chants d'initiation, par exemple). Les situations liées au prosélytisme religieux peuvent également être sources de nombreux proverbes énoncés pour leur valeur pédagogique : les sermons lors des offices religieux, par exemple, mais aussi les chorégraphies ou spectacles préparés par les jeunes à l'occasion de moments exceptionnels, souvent orchestrés par un représentant du clergé (pasteur ou prêtre) qui travaille plus précisément le texte du spectacle et en soigne l'expression en y glissant, comme doit le faire tout bon orateur, des énoncés signifiants pour faire entendre les leçons à retenir. Dans le même ordre d'idée, les différents spectacles, sketches de théâtre interactif²¹ ou chansons proposés par les ONG en charge de la lutte contre le sida ou bien plus largement du développement sont des performances, riches de proverbes et autres renvois aux « paroles anciennes », tout à fait pertinentes à analyser (Dauphin-Tinturier et Derive, 2005).
- 15 Le contexte judiciaire est également un contexte d'usage porteur pour le parémiographe. Lors des conseils villageois visant à rendre la justice au moindre litige²² comme à l'occasion des procès qui ont lieu dans les tribunaux modernes²³, les énoncés proverbiaux tiennent couramment lieu d'arguments. C'est dans le but de mieux comprendre le droit coutumier, d'accéder au fondement des règles de la vie sociale, qu'André Ryckmans²⁴ a collecté de nombreux proverbes émis lors de procès (Ryckmans et Bakwa, 1992). Ryckmans donne des précisions sur les conditions de sa récolte de proverbes : pour la plupart, ils ont été recopiés sur les registres des tribunaux, car il avait été demandé depuis de longues années aux greffiers « de noter à la fin de chaque sentence le proverbe qui la justifiait coutumièrement » (1992, 23). Mais d'autres énoncés furent notés au cours

de conversations avec des anciens ou des juges, ou bien lors de plaidoiries au tribunal ou encore de veillées passées au coin du feu à entendre des contes et des devinettes. Ainsi, tous les proverbes désignés comme « judiciaires » sont tels dans la mesure où l'on a pu en relever l'usage lors de séances au tribunal, mais le parémiographe se garde bien d'en faire une « catégorie » à part, un même énoncé dit dans un autre contexte pouvant être qualifié tout autrement²⁵. L'intérêt de cibler un contexte d'usage comme celui des règlements judiciaires est cependant notable dans l'index des applications qui accompagne l'ouvrage, même si les rubriques mentionnées ne sont pas toujours d'une très grande pertinence. Il est ainsi possible de relever les proverbes émis plus précisément pour pousser aux aveux, par exemple, comme l'énoncé suivant : « *Tu avoues les maïs verts, c'est toi aussi qui as mangé le cœur des épis* » (1992, 231), ou bien les formules utilisées dans les cas de divorce, de vol, de dette, etc.

- 16 L'enquête plus spécifique sur les proverbes utilisés pour rendre la justice peut alors plus précisément être menée dans le cadre d'un procès ou d'un conseil villageois réuni pour régler un litige.
- 17 Mais le contexte d'usage le plus ordinaire du discours proverbial est celui de l'argumentation dans la communication interpersonnelle. En tant qu'éléments de discours, les proverbes interviennent au cœur de la conversation courante. Souvent, ils servent d'argument, appuyant un avis ou une remarque. Ils sont aussi fréquemment cités en réponse à un autre proverbe, pour le contredire ou à l'inverse renchérir sur ce qui a été énoncé. Si dans certains contextes, comme c'est le cas dans de nombreuses sociétés africaines où l'on est dès l'enfance incité à voiler sa parole, les proverbes ne sont pas réservés à un âge ou à un type de personnes, il existe cependant des règles, relevant de la bienséance, qui font qu'on ne peut pas dire n'importe quel proverbe, selon la situation et selon l'interlocuteur que l'on a en face de soi. Il ne suffit pas de connaître les proverbes pour pouvoir les citer, il faut également être habilité à le faire²⁶. Certains proverbes, du fait de leur valeur polémique, seront ainsi de fait réservés à l'usage des plus anciens, tandis que les plus jeunes choisiront de manière préférentielle des proverbes comiques ou scatologiques qu'ils énonceront en guise de commentaire d'une situation. Il est ainsi possible, en fonction du contexte concerné, de relever les différents types de répertoires proverbiaux socialement reconnus (Leguy, à paraître) :
- certains énoncés, simples et imagés, relevant plutôt du langage enfantin ;
 - d'autres, appartenant au registre burlesque, étant plutôt cités par les jeunes hommes ;
 - aux personnes plus âgées sont réservés les proverbes obscurs, pour lesquels il faut une grande expérience de la vie pour en comprendre la portée sémantique ;
 - certains énoncés enfin, pouvant appartenir au registre des femmes ou de certaines catégories sociales, comme les forgerons, les griots en pays mandingue (Gambie, Mali, Guinée principalement) ou encore les orateurs du type de l'*okyeame*²⁷ en pays akan (Ghana) (Yankah, 1995).
- 18 De manière générale, les proverbes sont énoncés par ceux qui non seulement ont des compétences rhétoriques, mais qui ont également le statut social leur permettant de les exercer. S'il s'agit en maîtrisant le discours proverbial d'asseoir son pouvoir, il s'agit également dans un même mouvement de se garder d'énoncer de « mauvaises paroles » qui affaiblissent celui qui y cède (Leguy, 2000) et, pour cela, de se protéger de la confrontation directe. Dans un contexte où la communication indirecte est fortement valorisée, comme c'est le cas dans la grande majorité des sociétés ouest-africaines, l'usage du discours proverbial est un moyen efficace de faire entendre ce qu'on a à dire –

notamment quand on est critique ou dubitatif face à un interlocuteur – tout en évitant de prononcer des mots qui fâchent.

- 19 Quel que soit l'usage du proverbe, pour le recueillir il faut l'entendre : se mettre à l'écoute. Le proverbe intervient dans le discours et, pour l'appréhender, il faut accepter de « perdre du temps » à écouter l'ensemble du discours : le sermon du prêtre, la harangue du juge, le conte du grand-père, l'argumentaire de l'orateur... mais aussi les allusions des aînés, le discours quotidien de tout un chacun, toujours susceptibles de comporter des énoncés parémiqes significatifs ou des clins d'œil face à une situation rapidement résumée en une courte phrase. Enquêter sur les proverbes, c'est prendre le parti d'une linguistique de l'énonciation, comme l'écrivait déjà Henri Meschonnic²⁸ (1976).

Étudier les proverbes en situation d'énonciation : se mettre à l'écoute

- 20 Si dès les années 1960, il devenait évident que les proverbes devaient être appréhendés en relation avec leur contexte d'émission, peu de chercheurs se sont finalement lancés dans cette entreprise, comme le remarque Wolfgang Mieder (1997, 19-20) :

Today it has almost become a cliché to point out that proverbs must be studied in context, but it took a long time for anthropologically oriented proverb collectors to go beyond mere texts and look at the use and function of the proverbial materials in actual speech acts. (...) We clearly need other studies of this type.

- 21 Pourtant, tous ceux qui pratiquent le discours proverbial savent combien il est aléatoire de commenter une formule en dehors de toute situation d'énonciation. « *On ne peut pas se tenir dehors et connaître le chef des morts* » dit-on en pays boo à ceux qui ne sont pas initiés aux réalités dont ils veulent cerner le sens. Tant que l'on n'a pas fait l'expérience de la mort, on ne peut rien dire de ce monde dont on ne connaît rien, pas même le chef. Ce proverbe me fut adressé quand j'entamai mes enquêtes de terrain sur le discours proverbial chez les Bwa²⁹ du Mali, mon logeur expliquant à notre interlocuteur les raisons de ma longue présence au village. C'était une invitation à entamer un apprentissage linguistique qui devait être aussi un apprentissage de la vie, un appel à ne pas se contenter de récolter des énoncés, mais véritablement à les entendre, à en saisir le sens en situation. Pour approcher le proverbe, il faut vivre un certain temps au village, participer au quotidien, nouer des liens de confiance et d'amitié avec les villageois, mais aussi accéder aux processus cognitifs de la communication ordinaire dans un tel contexte.
- 22 Enquêter sur les proverbes implique en effet plus précisément d'enquêter sur la parole ordinaire : les modalités de la quête de proverbes sont alors différentes de celles qui animent généralement les enquêtes en littérature orale, les genres narratifs ou la poésie orale se présentant à l'inverse comme des paroles extra-ordinaires, souvent annoncées comme telles, introduites par des formules marquant leur spécificité. Rien de tel pour les proverbes : le meilleur moyen d'en entendre est de se mettre à l'écoute du discours quotidien, même si, au sein de la parole ordinaire, les proverbes se font remarquer : par leur forme, le rythme qu'ils impliquent, l'emphase avec laquelle ils peuvent être énoncés parfois. Se pose alors la question, soulevée par J.-L. Siran (1994, 113) : « Où commence ? Où finit une relation d'interlocution ? » En effet, comment cerner tout ce qui importe dans la situation d'énonciation du proverbe qui a été émis ? Le contexte plus général de la conversation est essentiel pour comprendre ce qui a été dit, mais aussi plus largement le

contexte social, les relations existant entre les participants, ce qui a pu se passer avant entre eux, entre leurs parents, ainsi que le contexte culturel plus global qui peut permettre de comprendre les attitudes des uns et des autres, les choix stratégiques faits en matière de parole... Pour l'enquêteur, tout ce qui entoure l'émission d'un proverbe peut avoir de l'importance et aider à comprendre le sens du proverbe.

- 23 Pour recueillir plus rapidement des énoncés différents, ou des citations différentes d'un même énoncé, les lieux et les moments propices à l'énonciation de proverbes peuvent être relevés, afin d'y mener des enquêtes plus ciblées. Chaque contexte social présente ses lieux plus propices à l'énonciation de proverbes. C'est le cas, par exemple, pour ce qui concerne le contexte dans lequel j'ai mené mes enquêtes, de cet espace-temps qu'on appelle en français local « cabaret », rassemblant hommes et femmes autour de la bière de mil préparée par une femme qui en fait un petit commerce³⁰. Dans un moment de convivialité propice aux discussions, la calebasse de bière passe de mains en mains, chacun pouvant payer « sa tournée ». La discussion s'anime peu à peu et les sujets importants sont abordés à cette occasion : c'est le moment d'exposer son avis, de défendre ses arguments. L'ébriété servant d'excuse à ce qui serait autrement considéré comme un manque de maîtrise de soi et de la parole, on en arrive à dire des choses ordinairement tues, des critiques ou des accusations plus ou moins voilées derrière des proverbes. Cet espace-temps du « cabaret » où l'on se réunit pour un temps plus ou moins long³¹ est un moment favorable à l'émission de nombreux proverbes « en situation » et, par là, un lieu stratégique pour l'enquête. Il n'est pas rare d'ailleurs de voir les esprits s'échauffer autour de l'émission de certains proverbes, et la discussion se transformer en véritable joute proverbiale. En ce cas, la situation qui provoque l'énonciation d'un proverbe peut ne plus véritablement être une situation de discours, mais un contexte textuel, un proverbe en appelant un autre sans qu'il soit forcément en lien avec le propos initial.
- 24 Tout moment de rencontre pourra être un moment propice à entendre des proverbes : la veillée ordinaire comme la veillée festive, le conseil familial ou villageois comme la réunion d'entreprise ou le conseil des ministres, le procès visant à régler un litige, toute sorte de réunions. Toute situation d'interlocution peut, dans un contexte où le proverbe demeure un mode d'expression privilégié, être une occasion pour saisir en situation l'émission d'énoncés proverbiaux. La présence d'un chercheur s'intéressant aux proverbes peut également provoquer des énonciations spontanées dont il est nécessaire de tenir compte. Dans la situation d'enquête en effet, les interlocuteurs sachant que vous vous intéressez aux proverbes ne manquent pas de vous en citer, soit parce qu'on souhaite vous faire plaisir et collaborer à votre quête ; soit parce qu'un proverbe a été dit et qu'un autre énoncé, qui peut se dire dans les mêmes circonstances, vient à l'esprit d'une personne présente qui le dit pour vous, pour que vous le notiez ; soit encore parce qu'une scène observée rappelle l'énoncé d'un proverbe qui n'est alors cité que pour cela, comme illustration. Comme l'écrit Johannes Fabian (1990, XIV), « Performance (...) is not what they do and we observe, we are both engaged in it. »
- 25 Se mettre à l'écoute, c'est donc aussi saisir ce qui se passe lors du moment d'interlocution qu'est l'émission d'un proverbe. Il s'agit, en entendant l'énoncé, d'accéder à une compréhension plus générale du contexte social. Comprendre les relations entre les gens, les rapports selon qu'on est aîné ou cadet, dominant ou dominé. Le proverbe n'est pas seulement une parole de sagesse émise par les anciens à l'adresse de jeunes ignorants à

éduquer. C'est aussi un moyen stratégique d'affirmation de soi, dont les modalités de fonctionnement ne peuvent être maîtrisées que par une gestion intelligente de la parole.

- 26 Pour saisir le sens de cette parole, il est nécessaire de prendre connaissance des enjeux sociaux qu'elle soulève. Dans cette perspective, le proverbe n'est alors pas tant étudié pour lui-même que pour ce qu'il nous permet de comprendre de la vie sociale (Awedoba, 2000 ; Leguy 2001 ; Yankah, 1989). Cependant, c'est le seul moyen d'accéder véritablement au sens du proverbe, dans la mesure où l'on admet que l'énoncé parémique est d'abord un phénomène de langage à comprendre dans les situations de ses énonciations et non seulement l'énoncé d'une occurrence d'un genre de littérature qu'on pourrait isoler et comprendre en lui-même. Car comprendre le proverbe, c'est aussi comprendre ce que fait l'énoncé, comprendre les enjeux derrière l'émission des proverbes et le fait qu'on ait recours à ce genre de formules, retenues des anciens, codifiées, mais signifiantes dans une situation qui en actualise le sens (Siran, 1993). Ce qui implique de l'entendre dans différentes situations, de multiplier les occurrences afin d'en cerner le champ sémantique³² et d'en préciser les contextes d'usage possibles.
- 27 Se mettre à l'écoute, c'est également accéder aux processus linguistiques et cognitifs nécessaires à une véritable compréhension de ce qui se joue dans ce recours au mode implicite. Il s'agit pour l'enquêteur non seulement de comprendre les énoncés proverbiaux, mais également de saisir ce qui se passe quand un proverbe est émis, d'accéder aux modalités de la compréhension de l'énoncé parémique par ses auditeurs et, par là, d'en comprendre le fonctionnement (White, 1987 ; Leguy, 2005b). Une attention au « texte » même du proverbe est alors nécessaire, non seulement à la structure analogique de l'énoncé qui aide à comprendre la relation entre sens du proverbe et usage en situation (comme a pu le faire Peter Seitel, 1969), mais aussi à la poétique, à la rythmique, à la gestuelle mises en œuvre lors de l'émission d'un tel énoncé : c'est toute une esthétique du proverbe qui est à appréhender en situation.
- 28 Enquêter sur les proverbes nécessite donc une grande attention au contexte d'énonciation des proverbes, dans ses multiples dimensions, pour espérer non seulement accéder à une compréhension des énoncés, mais aussi en rendre compte de manière à être le plus fidèle possible à la situation d'oralité dans laquelle les proverbes prennent sens.

Propositions pour l'édition de recueils de proverbes

- 29 Cependant, le recueil de proverbes peut être un outil utile pour les locuteurs d'une langue ou pour ceux qui l'apprennent, s'ils souhaitent disposer d'un répertoire pour rafraîchir leur mémoire, apprendre de nouveaux énoncés, améliorer leur connaissance linguistique. C'est même un ouvrage particulièrement recherché par ceux qui ont dû passer beaucoup de temps loin de leur milieu d'origine, parce qu'ils ont été scolarisés, par exemple, et y reviennent avec un rôle social qui les oblige à prendre la parole. Enseignants, personnels administratifs, personnels de santé, agents de développement, etc. manifestent souvent la volonté de se faire comprendre et, pour cela, cherchent à recourir au discours proverbial qu'ils ne maîtrisent pas toujours.
- 30 Il faut donc trouver un compromis, afin de publier un recueil qui puisse satisfaire aux deux exigences : ne pas dénaturer le proverbe et en faire une présentation en accord avec les principes méthodologiques défendus plus haut, tout en permettant, à ceux qui parlent

la langue et souhaitent avoir sous la main un répertoire de formules où puiser, de s'y retrouver. Quelques propositions peuvent ainsi être faites, afin de répondre à ce double objectif.

- 31 Il peut être intéressant en premier lieu de chercher à faire une présentation progressive des proverbes, qui tienne compte de la manière dont on les reçoit dans la réalité, quand on grandit dans un milieu où le discours proverbial est valorisé. Le recueil commencera alors par les proverbes les plus simples, ceux que l'on dit aux enfants, pour progressivement aller vers des énoncés plus obscurs. Chaque énoncé devra être présenté en situation d'énonciation, si possible avec plusieurs exemples d'emploi, afin d'en faire saisir non seulement la « signification » (Siran, 1987) (sens littéral de l'énoncé qui peut, s'il est besoin, être expliqué à l'aide d'un petit commentaire, de notes ethnographiques ou linguistiques), mais également les possibilités d'usage permettant d'accéder à son sens. L'ensemble pourra ainsi être lu de manière suivie, puisque l'ouvrage est progressif et permet petit à petit d'approfondir ses connaissances en matière de proverbes.
- 32 Si l'on suit cette présentation, les énoncés sont cependant agencés de sorte qu'il peut être difficile, pour celui qui recherche un proverbe précis, de s'y retrouver, le guide de classement reposant sur l'apprentissage progressif de la « bonne manière de parler » et non sur les énoncés eux-mêmes. Le recueil doit donc être accompagné d'un appareil d'index renvoyant aux énoncés.
- 33 Différents index peuvent donc être proposés, en fonction de leur pertinence, selon le corpus concerné. Il est possible, par exemple, de donner un index des animaux cités, dans la mesure où ils sont fréquemment présents dans les proverbes (dans de nombreuses langues africaines, le proverbe peut même être mis dans la bouche d'un animal et énoncé comme tel : « Le lièvre a dit que... »). Ainsi, quelqu'un qui recherche un proverbe mettant en scène le crapaud, par exemple, pourra regarder dans l'index à l'entrée « crapaud » et consulter le recueil aux pages indiquées, notant tous les proverbes mettant en scène cet animal. Le même genre d'index peut être fait pour les personnages, les plantes, les objets, etc., tous les éléments qui interviennent de façon significative dans le texte du proverbe³³. Cependant, ce type d'index soulève différents problèmes. D'une part, il y a des animaux qui sont tellement présents dans les proverbes que l'entrée les concernant dans l'index risque d'être longue. Si je cherche un proverbe dit par l'hyène, par exemple, je peux facilement me retrouver avec toute une liste d'énoncés à consulter avant de tomber sur le proverbe qui m'intéresse. Par ailleurs, certains énoncés peuvent être entendus mis dans la bouche d'un animal ou, comme variante, mis dans la bouche d'un autre. D'un village à l'autre, on peut ne pas citer le proverbe tout à fait de la même manière.
- 34 Un deuxième type d'index peut venir utilement compléter le premier, portant plus précisément sur l'utilisation qui peut être faite des énoncés (comme celui qui est proposé dans Ryckmans et Bakwa, 1992). Un tel index n'est pas forcément aisé à faire et la pertinence des rubriques, comme je l'ai dit plus haut, n'est pas toujours évidente à justifier. Les rubriques devront donc être choisies avec beaucoup d'attention, et faire l'objet de discussions avec les locuteurs des proverbes. Ce type d'index ne doit pas être conçu comme un absolu, mais plutôt comme une porte d'entrée complémentaire, une aide à l'usage du recueil. On peut, par exemple, ranger sous le titre « ingratitude » les énoncés qui seront dits en cas d'ingratitude, en faisant des sous-rubriques pour les énoncés condamnant l'ingratitude, ceux ne faisant que la constater, ceux peut-être qui la justifient, etc. Pour faire un index de ce type, il est nécessaire d'avoir mené des enquêtes très précises, d'avoir recueilli pour chaque proverbe de nombreux événements de langage

où ils sont intervenus, d'avoir vérifié sa compréhension du sens du proverbe avec les locuteurs... Il faut aussi tenir compte de la souplesse du discours proverbial et envisager qu'un même énoncé puisse figurer sous plusieurs rubriques, et même parfois sous des rubriques ou sous-rubriques contradictoires, en fonction des usages constatés du proverbe.

- 35 Enfin, une liste alphabétique des énoncés peut être donnée, même si l'on en a défini plus haut les limites : pour celui qui aura pris l'habitude d'utiliser ce recueil, qui aura en tête les différents énoncés qu'il contient, cela pourra devenir un bon moyen de retrouver un énoncé déterminé. La liste pourra alors être donnée dans la langue, mais aussi en français pour une recherche à partir de cette langue (ou dans toute autre langue selon la pertinence qu'elle peut avoir dans le contexte concerné : dans la langue majoritairement parlée dans la région, en anglais, dans une langue voisine...).
- 36 Un tel recueil pourrait être un outil utile pour les locuteurs d'une langue (ou même pour ceux qui désirent bien parler une langue dans un contexte où l'on privilégie ce type de parole indirecte), qui réponde en même temps aux exigences des chercheurs et à leur souci de rendre compte au mieux des richesses et de la créativité de la parole.
- 37 Ces dernières décennies ont vu se préciser les principes méthodologiques concernant les recherches en littérature orale. Les études sur les proverbes ne sont pas en reste. L'ethnographie de la parole, telle qu'elle s'est développée autour de Dell Hymes, a beaucoup aidé les parémiologues dans leurs enquêtes sur les proverbes, car ils ont, grâce à cette approche, pu en saisir le fonctionnement en situation d'énonciation et ainsi mieux en comprendre le sens et la pertinence. La quête de proverbes a pu alors, au-delà de la recherche d'une meilleure compréhension du genre « proverbe » et de son fonctionnement en discours, mener les chercheurs vers une meilleure appréhension de ce qui se passe quand un proverbe est émis, vers une compréhension du jeu social qui entoure toute énonciation.
- 38 Cependant, les exigences scientifiques qui permettent aux chercheurs de mieux comprendre ce qui se passe (d'un point de vue sociologique, linguistique, cognitif...) doivent aussi être mises au service des « usagers » des proverbes, notamment dans l'édition des recueils. En effet, le recueil de proverbes est un outil apprécié ; il en est d'ailleurs régulièrement édité. Il est dommage que les auteurs de tels ouvrages ne fassent souvent pas l'effort de tenir compte des avancées de la recherche en anthropologie linguistique. Le recueil de proverbes idéal est sans doute encore à inventer, comme tout outil plurifonctionnel dont chacun est en droit d'attendre quelque chose de différent. Cependant, une réflexion des éditeurs en phase avec l'objet de leur intérêt permettrait une meilleure compréhension du proverbe, d'autant plus utile que ce genre de discours, particulièrement développé dans les langues de tradition orale, est en perte d'usage dans nos modes de communication mondialisés.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (éd.), 2000, La parole proverbiale, *Langages*, n° 139.
- AREWA, E. Ojo et DUNDES, Alan, 1964, Proverbs and the Ethnography of Speaking Folklore, *American Anthropologist* [Special Publication, *The Ethnography of Communication* edited by John J. Gumperz and Dell Hymes], vol. 66, no 6, part 2, American Anthropological Association, pp. 70-85.
- AWEDOBA, Albert K., 2000, *An Introduction to Kasena Society and Culture Through Their Proverbs*, Lanham Md, University Press of America.
- BAILLEUL, Charles, 2005, *Sagesse bambara. Proverbes et sentences*, Bamako, Éditions Donniya.
- BALAVOINE, Claudie, 1984, Les principes de la parémiographie érasmiennne, in François Suard et Claude Buridant (éds), *Richesse du proverbe vol. 2 : Typologies et fonctions*, Lille, Presses universitaires de Lille, p. 9-23.
- BONNET, Doris, 1982, *Le proverbe chez les Mossi du Yatenga (Haute-Volta)*, Paris, SELAF, « Oralité – documents, 6 ».
- camara, André, 2002, *Parole et Picturalité en Afrique noire : le cas du kpadokpili ou corde à proverbes chez les Kpèlè*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean Derive, Paris, INALCO.
- camara, André, 2005, Création individuelle et répertoire collectif. Le cas du Kpadokpili ou la « corde à proverbes » chez les Kpèlè, in Anne-Marie Dauphin-Tinturier et Jean Derive (dir.), *Oralité africaine et création*, Paris, Karthala, p. 733-740.
- CAUVIN, Jean, 1980, *L'image, le langage et la pensée (vol. 1) L'exemple des proverbes (Mali)*, Saint Augustin, Anthropos Institut/Haus Völker und Kulturen.
- DAUPHIN-TINTURIER, Anne-Marie et DERIVE, Jean (dir.), 2005, *Oralité africaine et création*, Paris, Karthala.
- DIATTA, Nazaire, 1998, *Proverbes jóola de Casamance*, Paris, Karthala.
- Fabian, Johannes, 1990, *Power and Performances: ethnographic explorations through proverbial wisdom and theater in Shaba, Zaïre*, Madison, Wisconsin, University of Wisconsin Press.
- GADEN, Henri, 1931, *Proverbes et maximes peuls et toucouleurs*, Paris, Institut d'Ethnologie.
- HONECK, Richard P., 1997, *A Proverb in Mind. The Cognitive Science of Proverbial Wit and Wisdom*, Mahwah, N. J. & London, Lawrence Erlbaum Associates.
- IERACI-BIO, Anna Maria, 1984, Le concept de παροιμία : *proverbium* dans la Haute et la Basse Antiquité, in François Suard et Claude Buridant (éds), *Richesse du proverbe vol. 2 : Typologies et fonctions*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 83-94.
- KLEIBER, Georges, 2000, Sur le sens des proverbes, *Langages*, n° 139, p. 39-58.
- LEGUY, Cécile, 1996, *Place du proverbe chez les Bwa du Mali - Étude ethnolinguistique*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie sous la direction de Luc Bouquiaux, Paris, EHESS.
- LEGUY, Cécile, 2000, Bouche délicieuse et bouche déchirée : Proverbe et polémique chez les Bwa du Mali, *Langage et Société*, n° 92, p. 45-70.

- LEGUY, Cécile, 2001, *Le proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et Sociétés ».
- LEGUY, Cécile, 2005a, Formes et masques du discours proverbial, in Ursula Baumgardt et Abdellah Bounfour (éds), *Le proverbe en Afrique. Forme, fonction et sens*, Paris, L'Harmattan / Inalco, p. 135-158.
- LEGUY, Cécile, 2005b, À propos de la communicabilité du dire proverbial. Réflexion sur l'aspect métaphorique des proverbes, in Ursula Baumgardt et Jean Derive (éds), *Paroles nomades. Écrits d'ethnolinguistique africaine*, Paris, Karthala, p. 99-113.
- LEGUY, Cécile, à paraître, Un répertoire pour chaque âge de la vie ? Gestion du discours proverbial et constitution de répertoires propres (à partir de l'exemple des Bwa, Mali), in Olivier Tourny (dir.), *Répertoires narratifs et liturgiques*.
- MESCHONNIC, Henri, 1976, Les proverbes, actes de discours, *Revue des Sciences Humaines*, n° spécial 163, p. 419-430.
- MIEDER, Wolfgang, 1997, Modern paremiology in retrospect and prospect, in Willem Saayman (ed.), *Embracing the Baobab Tree. The African Proverb in the 21st Century*, Pretoria, University of South Africa Press, pp. 3-36.
- MIEDER, Wolfgang and DUNDES, Alan (eds), 1981, *The Wisdom of Many. Essays on the Proverb*, New York & London, Garland Publishing.
- NARÉ, Laurent, 1986, *Proverbes salomoniens et proverbes mossi. Étude comparative à partir d'une nouvelle analyse de Pr 25-29*, Frankfurt am Main, Bern, New York, Peter Lang.
- OLIVIER DE sardan, Jean-Pierre, 1998, Émique, *L'Homme*, n° 147, p. 151-166.
- PAULHAN, Jean, 1966, *L'expérience du proverbe*, Œuvres complètes, t. 2, Paris, Cercle du Livre Précieux, p. 99-124.
- PERMYAKOV, Grigorij L'vovic, 1979, *From Proverb to Folk-tale. Notes on the general theory of cliché*, Moscow, "Nauka" Publishing House - U.S.S.R. Academy of Sciences, "Studies in oriental folklore and mythology" [édition en russe, 1970].
- RICŒUR, Paul, 1975, *La métaphore vive*, Paris, Seuil.
- RYCKMANS, André et BAKWA, Célestin Mwelanzambi, 1992, *Droit coutumier africain. Proverbes judiciaires Kongo (Zaïre)*, Paris / Mbandaka, L'Harmattan / Æquatoria.
- SAAYMAN, Willem (ed.), 1997, *Embracing the Baobab Tree. The African Proverb in the 21st Century*, Pretoria, University of South Africa Press.
- SEITEL, Peter, 1969, Proverbs: a social Use of Metaphor, *Genre*, 2, pp. 143-161 [repris dans Mieder et Dundes, *The Wisdom of Many*, New York, Garland, 1981, pp. 122-139].
- SEITEL, Peter, 1977, Saying Haya Sayings: Two Categories of Proverb Use, in J. David Sapir and J. Christopher Crocker (eds), *The social Use of Metaphor, Essays on the Anthropology of Rhetoric*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, pp. 75-99.
- SIRAN, Jean-Louis, 1987, Signification, sens, valeur. Proverbes et noms propres en pays vouté (Cameroun), *Poétique*, n° 72, p. 403-429.
- SIRAN, Jean-Louis, 1993, Rhetoric, Tradition and Communication: the Dialectics of Meaning in Proverb Use, *MAN*, vol. 28, no 2, pp. 225-242.

SIRAN, Jean-Louis, 1994, Les énoncés ne sont pas des choses, mais des événements, *Journal des Anthropologues*, n° 57-58, p. 106-117.

SUARD, François et BURIDANT, Claude (éds), 1984, *Richesse du proverbe*. vol. 1 : *Le proverbe au Moyen Âge* ; vol. 2 : *Typologies et fonctions*, Lille, Université de Lille III.

TAYLOR, Archer, 1985, *The Proverb and an Index to The Proverb*, Bern, Peter Lang [1st ed., 1931].

WHITE, Geoffrey M., 1987, Proverbs and Cultural Models: An American Psychology of Problem Solving, in Dorothy Holland and Naomi Quinn (eds), *Cultural Models in Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 151-172.

YANKAH, Kwesi, 1989, *The Proverb in the Context of Akan Rhetoric: A Theory of Proverb Praxis*, New York, Peter Lang.

YANKAH, Kwesi, 1995, *Speaking for the Chief. Okyeame and the Politics of Akan Royal Oratory*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press.

NOTES

1. Le recueil de proverbes sous sa forme écrite, au sens strict.
2. Voir, par exemple, les tablettes d'Abû Salabikh.
3. Terme scientifique désignant les proverbes et les formules proverbiales qui constituent l'objet d'étude du parémiologue et de collecte du parémiographe.
4. Il s'agit souvent de rassembler des formules connues dans une langue ou dans plusieurs ou bien, comme le fait Érasme, de rapporter les proverbes courants aux énoncés gnomiques grecs et latins.
5. Disons simplement qu'il est essentiel, pour qui mène des enquêtes sur un genre de parole comme le proverbe dans un contexte donné, de s'attacher à cerner la définition propre au contexte en question, d'un point de vue émiq, afin de ne pas risquer d'imposer une catégorisation extérieure aux modalités de la parole telles qu'elles sont perçues dans le contexte en question. Pour une clarification du terme « émiq » en anthropologie, lire Olivier de Sardan (1998).
6. Étant donné l'ampleur du sujet, je me limiterai pour le traiter au champ des études africaines.
7. Chez les Kpèlè (Guinée, Libéria) se pratique une technique de mémorisation et de référence aux proverbes sous la forme d'un ensemble de morceaux de Calebasses gravés chacun de signes correspondant à un proverbe, enfilés sur une corde montée sur une tige de bois arquée. Le possesseur d'une telle corde à proverbes, dont il a choisi lui-même les éléments en fonction de sa propre expérience, est sollicité pour de véritables séances de « lecture » publiques lors desquelles il commente chaque morceau de Calebasse (Camara, 2002, 2005).
8. Un important travail de collaboration internationale a été initié autour de la revue *Proverbium*, éditée de 1965 à 1975 par Matti Kuusi *et al.* à Helsinki (Mieder, 1997), de *Proverbium-Paratum*, éditée par Vilmos Voigt de 1980 à 1989 à Budapest, puis de *Proverbium: Yearbook of International Scholarship*, éditée par Wolfgang Mieder depuis 1984. Un bulletin annuel est publié à Madrid depuis 1993 sous le nom de *Premia* par Julia Sevilla Muñoz et Teodor Flonta dirige, depuis l'université de Tasmanie (Australie), la publication électronique *De Proverbio* depuis 1995 (<http://www.deproverbio.com/index.php>).
9. « En employant les loisirs de la retraite à la présentation de ces dictons, nous avons eu surtout pour but de faire mieux connaître des populations que nous aimons pour avoir pu apprécier leurs qualités, tant comme officier des troupes coloniales que comme administrateur. C'est cette préoccupation qui nous a fait adopter un mode de classement basé uniquement sur le sens

intrinsèque, meilleure manière, en même temps, de mettre un ordre logique dans ce chaos.» (1931, VI)

10. Dans ce cas, les proverbes sont généralement rassemblés pour servir à la pastorale et les thématiques peuvent être orientées en ce sens, en témoigne le récent recueil de proverbes bambara édité au Mali par le père Charles Bailleul (2005), dont le classement se présente comme suit : I. L'homme et Dieu (A/ Dieu ; B/ Religion), II. L'homme et son être (A/ De l'avoir ; B/ Du savoir ; C/ De l'activité ; D/ De l'être ; E/ L'homme et ses semblables ; F/ L'homme et le pouvoir).

11. « Nous avons essayé d'appréhender le proverbe, non comme un simple énoncé linguistique, mais comme un fait humain en dialectique continue avec la société où il apparaît. » (Cauvin, 1980, 7)

12. En effet, ce recueil de proverbes judiciaires, dont il sera question plus bas, avait au départ été conçu selon un autre classement par le collecteur, André Ryckmans, mais c'est finalement selon un ordre alphabétique que Célestin Mwelanzambi Bakwa a choisi de l'éditer. Ryckmans écrivait pourtant dans son introduction inachevée : « L'idée d'un ordre alphabétique s'imposait au premier abord, mais elle fut rapidement abandonnée, car elle présentait de très graves inconvénients : non seulement elle eût abouti à un mélange pratiquement inutilisable, sans aucun repère, sans aucune répartition logique, mais encore la base en eût été trop fragile. » (1992, 26) Bakwa, conscient des limites du classement alphabétique qu'il emprunte cependant, propose un index classant les proverbes suivant leur application, certains proverbes étant par ailleurs accompagnés de commentaires apportant des précisions sur les modalités d'usage.

13. Qui peut s'effectuer à partir du premier terme énoncé (mais nombreux sont les proverbes qui, dans une langue, s'énoncent de la même façon : « si... alors », par exemple) ou bien à partir du premier terme pertinent (« si le lièvre... » sera classé à « Lièvre »).

14. « Let's put the folk back into folklore » (1964, 82).

15. Tout comme il n'y a pas de métaphore dans le dictionnaire selon Ricœur, il n'y a pas vraiment de proverbes dans les recueils de proverbes (Leguy, 2005b).

16. L'aspect pédagogique du proverbe a fait l'objet de nombreuses études par les spécialistes de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance (Suard et Buridant, 1984).

17. Souhaitant s'exprimer et se faire comprendre dans les langues locales, ils éprouvaient également la nécessité de savoir « bien parler » et donc d'apprendre à parler en proverbes, afin d'avoir une parole qui puisse être entendue.

18. Notamment, pour ce qui concerne les milieux catholiques d'Afrique de l'Ouest, auprès de Jean Cauvin pour ceux qui ont fréquenté l'ICAO (Institut Catholique d'Afrique de l'Ouest), à Abidjan.

19. Voir à ce sujet une grande partie des communications rassemblées dans Saayman (1997).

20. La perspective prise par Laurent Naré (1986) est inverse, puisqu'il s'agit pour lui de chercher à mieux comprendre les proverbes bibliques grâce à l'étude de proverbes mossi du Burkina Faso, dans un contexte où l'usage du discours proverbial est encore bien vivant.

21. La pratique du « Théâtre forum », théâtre interactif dans lequel le spectateur devient acteur inventé par le Brésilien Augusto Boal dans les années 1960, a beaucoup de succès en contexte africain et est de plus en plus prise en compte par les représentants d'ONG, en milieu francophone comme en milieu anglophone.

22. Cf. *Le jugement entre Gnognoro et Sofine*, film de Paulette Roulon-Doko, CNRS, 2007 (<http://www.vjf.cnrs.fr/clt/html/audio/videotheque.htm>).

23. Voir comme exemple « fictif », mais non moins significatif, la mise en scène parodique du « procès de la mondialisation » dans le récent film d'Abderrahmane Sissako, *Bamako* (Les films du losange, 2006).

24. André Ryckmans était un administrateur belge qui avait passé une grande partie de son enfance au Congo belge, dont son père fut le gouverneur général de 1934 à 1946. Il parlait parfaitement le kiyaka et le kikongo.

25. « On avancera également – et très justement – que les circonstances dans lesquelles fut recueillie la majorité de ces proverbes (la fonction judiciaire de l'enquêteur ; le recours aux registres des audiences comme source principale ; les entretiens avec les juges, souvent dans l'enceinte même du tribunal) devaient fatalement aboutir à en mettre en avant l'aspect judiciaire (ce mot pris dans son sens le plus général). Il est hors de doute que si l'on s'appliquait à recueillir l'interprétation que donneraient de ces mêmes proverbes des groupes de villageois, de séminaristes, de manœuvres de Léopoldville, d'artisans coutumiers forgerons, chasseurs, tireurs de vin, on se trouverait en face de réponses toutes différentes. » (Ryckmans et Bakwa, 1992, 27)

26. Comme j'ai pu le montrer ailleurs (Leguy, 2000), il peut être délicat, en fonction de la relation qu'on a avec une personne, de lui adresser certains proverbes. Un jeune homme se gardera, par exemple, d'énoncer un proverbe critique à un aîné, car même de cette manière, il ne peut se permettre de condamner l'attitude d'un aîné.

27. En pays akan (Ghana), l'*okyeame*, improprement appelé « linguiste » (notamment dans les fiches muséographiques présentant les « *okyeame poma*/linguist's staffs/ bâtons de linguistes », bâtons de bois souvent recouverts d'or, portant des symboles représentant des proverbes, choisis selon les circonstances), est à l'origine (depuis le xvi^e siècle selon les traditions orales) un orateur diplomate, conseiller et porte-parole du roi assurant son immunité, veillant à ce qu'il ne perde jamais la face en public. Ce médiateur par excellence continue d'officier aujourd'hui, en dehors du contexte royal, lors des tractations familiales et partout où l'honneur des aînés ou des chefs doit être sauvegardé (Yankah, 1995).

28. « Il me semble que, langage et culture "populaires", les proverbes seraient à prendre dans une théorie du langage poétique comme énonciation, dans une linguistique de l'énonciation, et du discours. » (1976, 419)

29. Les Bwa ou Bwaba (*singulier* : Boo) sont des cultivateurs sédentaires présents au sud-est du Mali et à l'ouest du Burkina Faso.

30. Dans cette région non islamisée du Mali, chaque village a son jour de « bière de mil », correspondant – quand il y en a un – au jour du marché. Les femmes du village peuvent à cette occasion utiliser le surplus de mil qui leur est donné par le chef de famille à chaque fois que c'est leur tour de préparer la nourriture familiale pour préparer de la bière qu'elles vendent ensuite afin de rassembler un peu d'argent pour leur usage personnel (condiments pour la sauce, médicaments, cahiers pour les enfants, etc.). La bière est consommée dans la maison ou dans la cour de la productrice.

31. Les uns arrivent, les autres repartent, on circule de « cabaret » en « cabaret » durant tout le jour de boisson.

32. Jean-Louis Siran (1993) utilise l'image d'un nuage de sens, dont les contours flous sont retracés à chaque nouvelle énonciation du proverbe, mais qui présente une certaine unité sémantique, même si le nuage se déplace au fil du temps et des utilisations différentes qui peuvent être faites de l'énoncé, le point de gravité évoluant au fur et à mesure des énonciations.

33. Voir en ce sens les index proposés dans Leguy (1996).

RÉSUMÉS

Comment recueillir des proverbes ? Comment rendre compte de ces formules lapidaires sans les dénaturer ? Dans quelles conditions l'enquête doit-elle être menée, afin que soit au mieux

appréhendé ce genre un peu particulier de littérature orale ? Telles sont les questions qui sont traitées dans ce texte, à partir d'un point de vue anthropolinguistique et non seulement parémiologique.

How does one collect proverbs? How does one account for these lapidary formulas without distorting them? In which conditions must the collecting take place in order to fully apprehend this rather particular genre of oral literature? These are the questions dealt with in this article, from an anthropo-linguistic viewpoint and not solely a paramiological one.

INDEX

Mots-clés : parémiologie, pragmatique, recueil de proverbes, situation d'énonciation

Keywords : Collecting Proverbs, Paramiology, Performance Context, Pragmatism, Anthropology

Thèmes : anthropologie (Afrique)